CSM-3

Vishay Measurements Group, Inc.

Numéro de version: **4.0**
Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2023

Date initiale: **11/28/2025**
Date de révision: **07/22/2026**
Date d'impression: **07/23/2026**
S.GHS.CAN.FR-CA

SECTION 1 Identification

Identifiant de produit

Nom du produit	CSM-3
Nom chimique	Non applicable
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	Aérosols inflammables
Formule chimique	Non applicable
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes	Metal surface treatment products, including galvanic and electroplating products.

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	**Vishay Measurements Group, Inc.**
Adresse	Post Office Box 27777 Raleigh, NC 27611 United States
Téléphone	(919) 365-3800
Télécopieur	919-365-3945
Site Web	www.VPGSensors.com
Courriel	mm.usa@vpgsensors.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / organisation	**Velocity EHS**
Numéro(s) de téléphone d'urgence	1-888-255-3924
Autre(s) numéro(s) de téléphone d'urgence	Pas Disponible

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Remarque : Les numéros de catégorie de danger trouvés dans la classification SGH à la section 2 de cette FDS ne doivent PAS être utilisés pour remplir le losange NFPA 704. Bleu = Santé Rouge = Feu Jaune = Réactivité Blanc = Spécial (oxydant ou substance réactive à l'eau)

Symboles SIMDUT canadiennes



Classification	Aérosols, catégorie de danger 1, Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie de danger 2A, Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie de danger 4, Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	**Danger**

Déclaration(s) sur les risques

H222+H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut exploser s'il est chauffé
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Non applicable

Déclarations de Sécurité : Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P271	Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P264	Se laver soigneusement tout le corps extérieur exposé après manipulation.

Déclarations de sécurité : Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et s'ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.

Déclarations de Sécurité : Stockage

P405	Garder sous clé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P403+P233	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé.

Déclarations de sécurité : Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

Aucune information supplémentaire sur les dangers du produit.

SECTION 3 Composition/renseignements sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N°CAS	% [poids]	Nom
156-60-5	>=90	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)
124-38-9	1-10	ANHYDRIDE CARBONIQUE

SECTION 4 Premiers soins

Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	Si les aérosols entrent en contact avec les yeux : • Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer continuellement l'œil pendant au moins 15 minutes avec de l'eau fraîche. • S'assurer que l'irrigation est complète en gardant les paupières séparées et éloignées de l'œil, et en soulevant la paupière supérieure ou inférieure de temps à autre. • Transporter à l'hôpital ou chez un médecin sans délai. • Le retrait des lentilles de contact après une blessure oculaire ne doit être effectué que par du personnel qualifié.
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. • Laver abondamment la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. • Retirer tous les solides adhérant avec une crème industrielle de nettoyage de la peau. • NE PAS utiliser de solvants. • Rechercher un avis médical en cas d'irritation.

Continued...

Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés : ‣ Amener à l'air frais. ‣ Coucher le patient. Le garder au chaud et au repos. ‣ Les prothèses, telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins. ‣ Si la respiration est difficile ou arrêtée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et appliquer une réanimation, de préférence avec un appareil respiratoire autonome à commande pulmonaire, un masque avec sac à valve ou un masque de poche, comme appris. Effectuer un RCR si nécessaire. ‣ Transporter à l'hôpital ou chez un médecin.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale. Pour des conseils, contacter le Centre antipoison ou un docteur. Éviter de donner du lait ou de l'huile. Éviter de donner de l'alcool.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour une intoxication due au fréon / halons :
A. Mesures d'urgence et de soutien.
‣ Maintenir les voies respiratoires dégagées et aider à la ventilation si nécessaire.
‣ Traiter un coma et une arythmie s'ils surviennent. Éviter l'épinéphrine (adrénaline) ou d'autres amines sympathomimétiques qui peuvent précipiter une arythmie ventriculaire. Une tachyarythmie provoquée par une augmentation de la sensibilité myocardique peut être traitée avec du propranolol, 1-2 mg IV, ou de l'esmolol 25-100 microgrammes/kg/min IV.
‣ Surveiller l'ECG pendant 4-6 heures.
B : Médicament et antidote spécifique :
‣ Il n'existe pas d'antidote spécifique.
C : Décontamination
‣ Inhalation : Retirer la victime de l'exposition et fournir un supplément d'oxygène si disponible.
‣ Ingestion : (a) Post-hospitalier : Administrer du charbon activé si disponible. NE PAS faire vomir en raison de l'absorption rapide et du risque d'un début abrupt de dépression du SNC. (b) Hôpital : Administrer du charbon activé, bien que l'efficacité du charbon soit inconnue. Réaliser un lavage gastrique uniquement si l'ingestion était importante et récente (moins de 30 minutes).
D : Élimination avancée :
‣ Il n'existe pas de méthodes efficaces documentées pour augmenter la diurèse, l'hémodialyse, l'hémoperfusion ou les doses répétées de charbon.
POISONING and DRUG OVERDOSE, Californian Poison Control System, Ed. Kent R Olson; 3e édition
Traitement symptomatique.
‣ Des expositions aiguës au tétrachlorure de carbone provoquent, initialement, une dépression du SNC suivie par des dysfonctionnements hépatiques et rénaux.
‣ Une dépression respiratoire et une dysrythmie cardiaque sont des menaces immédiates pour la survie.
‣ En raison du fait qu'une fraction majeure du tétrachlorure de carbone absorbé est expirée dans la première heure, des volumes courants doivent être maintenus chez les patients sévèrement intoxiqués; une hyperventilation peut être une modalité thérapeutique additionnelle.
‣ Du sirop d'ipéca, un lavage, du charbon activé ou une catharsis peuvent tous être utilisés dans les 4 premières heures.
‣ Les métabolites réactifs peuvent provoquer une toxicité hépatorénale; l'administration de N-acétyle-L-cystéine peut réduire les complications. Les expériences avec cette thérapie sont limitées.
[Ellenhorn and Barceloux : Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

PETIT INCENDIE :
‣ Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs ou de CO_2
GRAND INCENDIE :
‣ Pulvérisation d'eau ou brouillard

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte incendie	‣ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ‣ Peut être violemment ou explosivement réactif. ‣ Porter un appareil respiratoire avec des gants de protection. ‣ Prévenir par tous les moyens disponibles les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau. ‣ Si c'est sécuritaire de le faire, éteindre tous les appareils électriques jusqu'à ce que le risque d'incendie ait disparu. ‣ Utiliser de l'eau fournie sous forme de jets fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ‣ NE PAS approcher des cylindres suspectés d'être chauds. ‣ Refroidir les cylindres exposés au feu avec un jet d'eau depuis un endroit protégé. ‣ Si possible en toute sécurité, retirer les conteneurs de l'itinéraire du feu. ‣ L'équipement doit être décontaminé en profondeur après usage.
Risque d'incendie/explosion	Les produits de combustion comprennent :, dioxyde de carbone (CO2) ‣ Le liquide et la vapeur sont hautement inflammables. ‣ Risque d'incendie important si exposé à la chaleur ou à une flamme. ‣ La vapeur forme un mélange explosif avec l'air. ‣ Risque d'explosion important, sous forme de vapeur, si exposé à une étincelle ou à une flamme. ‣ La vapeur peut voyager sur une grande distance à partir de sa source. ‣ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition avec une rupture violente des contenants. ‣ Les cannettes d'aérosols peuvent exploser si exposées à une flamme nue. ‣ En se rompant, les contenants peuvent s'envoler et éparpiller les produits enflammés. ‣ Les risques ne se limitent pas aux effets de la pression. ‣ Peut émettre des fumées acides, toxiques et corrosives. ‣ En brûlant, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). , Le monoxyde de carbone (CO), chlorure d'hydrogène , phosgène , d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. **Contient une substance à bas point d'ébullition :** les contenants fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.

Continued...

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éclaboussures mineures	‣ Nettoyer immédiatement tout écoulement. ‣ Éviter de respirer les vapeurs et tout contact avec la peau et les yeux. ‣ Porter des vêtements, gants et lunettes de protection. ‣ Éliminer toutes les sources possibles d'incendie et augmenter l'aération. ‣ Essuyer. ‣ Si aucun risque, placer les contenants endommagés dans un conteneur à l'extérieur, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. ‣ Rassembler et entreposer les contenants non endommagés dans un endroit sûr.
Éclaboussures majeures	‣ Vider la zone de son personnel non protégé et se déplacer contre le vent. ‣ Alerter les autorités d'urgence et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ‣ Peut être violemment ou explosivement réactif. ‣ Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ‣ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ‣ Envisager une évacuation. ‣ Fermer toutes les sources possibles d'allumage et augmenter la ventilation. ‣ Ne pas fumer et aucune flamme nue dans la zone. ‣ Faire preuve d'une attention extrême pour prévenir toute réaction violente. ‣ Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. ‣ Un jet d'eau ou de brouillard peut être utilisé pour disperser la vapeur. ‣ **NE PAS** entrer dans un espace clos où du gaz a pu s'accumuler. ‣ Conserver le lieu vide jusqu'à ce que le gaz se soit dissipé. ‣ NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression ; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. ‣ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ‣ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ‣ Peut être violemment ou explosivement réactif. ‣ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ‣ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les égouts. ‣ Ne pas fumer, pas de flamme nue ou de source d'allumage. ‣ Augmenter la ventilation. ‣ Stopper les fuites s'il est sécuritaire de le faire. ‣ Un jet ou un brouillard d'eau peut être utilisé pour disperser/absorber les vapeurs. ‣ Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ‣ Si c'est sécuritaire, placer les canettes endommagées dans un contenant à l'extérieur. Les canettes intactes doivent être regroupées et fixées de manière sécuritaire. ‣ Ramasser les résidus solides et les enfermer dans des contenants étiquetés pour traitement.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger

Manipulation sûre	‣ Éviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ‣ Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. ‣ Utiliser une zone bien ventilée. ‣ Prévenir l'accumulation dans les creux et les puits. ‣ **NE PAS** entrer dans les espaces clos tant que l'atmosphère n'a pas été vérifiée. ‣ Éviter de fumer, les flammes nues ou les sources d'allumage. ‣ Éviter tout contact avec des produits incompatibles. ‣ Durant la manipulation, **NE PAS** manger, boire ou fumer. ‣ **NE PAS** incinérer ou percer les contenants d'aérosols. ‣ **NE PAS** diriger le jet directement sur des personnes, des aliments ou des ustensiles de cuisine. ‣ Éviter d'endommager physiquement les contenants. ‣ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation. ‣ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ‣ Suivre les procédures de travail appropriées. ‣ Suivre les recommandations de manipulation et d'entreposage du fabricant. ‣ L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée selon les normes d'exposition établies afin de maintenir des conditions de travail sécuritaires. ‣ **NE LAISSEZ PAS** les vêtements mouillés avec la substance en contact prolongé avec la peau.
Autres données	‣ Conserver dans des contenants d'origine. ‣ Garder les contenants bien scellés. ‣ Conserver dans un endroit frais, sec et protégé des conditions environnementales extrêmes. ‣ Entreposer à l'écart des matières incompatibles et des contenants renfermant des aliments. ‣ Protéger les contenants contre les dommages physiques et vérifier régulièrement les fuites. Observer les recommandations de stockage et de manutention du fabricant contenues dans cette fiche. Pour des quantités importantes : ‣ Tenir compte de l'entreposage dans des zones endiguées – s'assurer que les zones de stockage sont isolées des sources d'eau communautaires (y compris les eaux pluviales, les eaux souterraines, les lacs et les cours d'eau). ‣ Veiller à ce que tout déversement accidentel dans l'air ou l'eau fasse l'objet d'un plan de gestion des urgences; cela peut nécessiter une consultation avec les autorités locales. Conserver au sec pour éviter une corrosion des canettes. Une corrosion peut conduire à une perforation des contenants et la pression interne peut éjecter le contenu hors de la canette. ‣ Stockez le matériel dans les récipients d'origine dans un endroit conforme au stockage de liquides inflammables. ‣ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ‣ Évitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ‣ Maintenez les récipients bien scellés. ‣ Stockez-le loin de matériaux incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ‣ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ‣ Respectez les conseils de stockage du fabricant.

Continued...

Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Contenant adapté	**NE PAS** utiliser de récipients en aluminium ni de récipients galvanisés. ‣ Distributeur d'aérosol. ‣ Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilité d'entreposage	Les haloacétylènes devraient être utilisés avec des précautions exceptionnelles. Des explosions peuvent survenir durant la distillation quand les températures du bain sont trop élevées ou si de l'air est introduit dans une distillation sous vide à haute température, comme prouvé par des expériences avec les bromoacétylènes. BRETHERICK L. : Handbook of Reactive Chemical Hazards Les haloalcènes sont fortement réactifs. Certains des membres les plus légèrement substitués sont hautement inflammables ; beaucoup de membres du groupe sont peroxydables et polymérisables. BRETHERICK L. : Handbook of Reactive Chemical Hazards Tenir éloigné des alcools et de l'eau. ‣ Les gaz comprimés peuvent contenir une grande quantité d'énergie cinétique, bien supérieure à celle qui pourrait être libérée par l'énergie de la réaction produite par le gaz lors d'une réaction chimique avec d'autres substances.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada — Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle (Français)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-dichloroéthylène, tous les isomères	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-Dichloroethylene, all isomers	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-Dichloroéthylène, tous isomères	200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-dichloroéthylène, tous les isomères (dichlorure d'acétylène)	200 ppm / 793 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	Dichlorure d'acétylène (1,2-dichloroéthylène)	200 ppm / 793 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-dichloroéthylène, tous les isomères	200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Base TLV® : atteinte du SNC; irritation des yeux
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle Canada (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-Dichloroéthylène, isomère trans	200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Base TLV® : atteinte du système nerveux central ; irritation oculaire
Canada - Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Saskatchewan - Limites de contamination (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-Dichloroéthylène, tous isomères	200 ppm	250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	1,2-Dichloroéthylène, tous les isomères	200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Yukon - Concentrations admissibles pour les substances contaminantes en suspension dans l'air	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Carbon dioxide	5,000 ppm / 9,000 mg/m3	27,000 mg/m3 / 15,000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle (Français)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Carbon dioxide	5000 ppm	30,000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Québec - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants atmosphériques	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Carbon dioxide	5000 ppm / 9000 mg/m3	54000 mg/m3 / 30000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada — Québec - Valeurs d'exposition admissibles aux contaminants atmosphériques (Français)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Carbone, dioxyde de,	5000 ppm / 9000 mg/m3	54000 mg/m3 / 30000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	15,000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Alberta Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm / 9000 mg/m3	54000 mg/m3 / 30000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	Photo	Notes
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	Pas Disponible	Base TLV® : asphyxie
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle Canada (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	Pas Disponible	Base TLV® : asphyxie ; teneur minimale en oxygène de 19,5 % en volume à pression atmosphérique normale
Canada - Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Saskatchewan - Limites de contamination (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	30,000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon Concentrations permises pour les substances contaminantes en suspension dans l'air (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5,000 ppm / 9,000 mg/m3	27,000 mg/m3 / 15,000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle (français canadien)	ANHYDRIDE CARBONIQUE	Dioxyde de carbone	5000 ppm	30000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate.
Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés.
Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vélocités « d'échappement » différentes qui, à leur tour, déterminent les « vitesses de capture » de l'air frais circulant nécessaires pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :	Vitesse de l'air :
aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 pi/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de :

Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1 : Perturbation des courants d'air de la pièce
2 : Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle



Protection des yeux/du visage

- Lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Lunettes de protection chimique. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]
- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier ; les lentilles souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit décrivant le port des lentilles ou les restrictions d'utilisation doit être établi pour chaque lieu de travail ou tâche. Celui-ci doit inclure une revue de l'absorption et de l'adsorption des lentilles pour la classe de produits chimiques utilisés ainsi qu'un historique des blessures. Le personnel médical et de premiers secours doit être formé à leur retrait et un équipement approprié doit être facilement disponible. En cas d'exposition chimique, commencer immédiatement l'irrigation oculaire et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation - uniquement dans un environnement propre après un lavage soigneux des mains. [CDC NIOSH Bulletin d'information actuel 59].
- Lunettes contre les gaz à ajustage précis.

NE PAS porter de lentilles de contact.

- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier ; les lentilles souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit décrivant le port des lentilles ou les restrictions d'utilisation doit être établi pour chaque lieu de travail ou tâche. Celui-ci doit inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption des lentilles pour la classe de produits chimiques utilisés ainsi qu'un bilan des blessures survenues. Le personnel médical et de premiers secours doit être formé à leur retrait et un équipement approprié doit être facilement disponible. En cas d'exposition chimique, commencer immédiatement l'irrigation oculaire et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation - uniquement dans un environnement propre après un lavage soigneux des mains. [CDC NIOSH Current Intelligence Bulletin 59], [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]

Protection de la peau

Voir protection des mains ci-dessous

Protection des mains/pieds

Gants en butylcaoutchouc
Gants en néoprène.
Pas d'équipement particulier pour la manipulation de faibles quantités.
SINON :
Pour des expositions potentiellement modérées :
Porter des gants de protection standards, p. ex. gants légers en plastique.
Pour des expositions potentiellement importantes :
Porter des gants de protection chimique, p. ex. PVC et protège-chaussures de sécurité.

Protection corporelle

Continued...

Autres protections	Les vêtements isolés de la terre et portés par les opérateurs peuvent développer des charges statiques bien supérieures (jusqu'à 100 fois) à l'énergie minimale d'allumage pour divers mélanges gaz-air inflammables. Ceci demeure vrai pour une large gamme de matériaux de vêtements, y compris le coton. Éviter les niveaux de charge dangereux en assurant une faible résistivité du matériau de surface le plus externe. BRETHERICK : Handbook of Reactive Chemical Hazards. Aucun équipement spécial n'est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. **SINON :** ‣ Protections. ‣ Crème nettoyante. ‣ Unité de nettoyage pour les yeux. ‣ Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SÉLECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du :
"Forsberg Clothing Performance Index".
L(es) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont pris en compte dans la sélection générée par ordinateur.
CSM-3

Matériel	CPI
VITON	C

* CPI - Indice de performance Chemwatch
A : Meilleure sélection
B : Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.
C : Choix faible ou dangereux sauf pour une immersion à court terme.
REMARQUE : Comme une série de facteurs influencent la performance réelle des gants, la sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée —
* Lorsque les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, des facteurs tels que le « toucher » ou la commodité (p. ex., disponibilité) peuvent orienter le choix de gants qui autrement seraient inadaptés à un usage prolongé ou fréquent. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Sélection de gants Ansell

Gant — Dans l'ordre de recommandation
AlphaTec® Solvex® 37-185
AlphaTec® 38-612
AlphaTec® 53-001
AlphaTec® 58-005
AlphaTec® 58-008
AlphaTec® 58-530B
AlphaTec® 58-530W
AlphaTec® 58-735
AlphaTec® 79-700
AlphaTec® Solvex® 37-175

Les gants suggérés pour l'utilisation devraient être confirmés avec le fournisseur de gants.

Protection respiratoire

Filtre de type AX de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède « la norme d'exposition » (ou NE), une protection respiratoire est requise.
Le degré de protection varie selon le type de couverture du masque et la classe du filtre; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
5 x NE	AX-AUS	-	AX-PAPR-AUS
25 x NE	Conduit d'air*	AX-2	AX-PAPR-2
50 x NE	-	AX-3	-
50+ x NE	-	Conduit d'air**	-

* - Débit continu; ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou pour pénétrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas correctement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas correctement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée appropriée.
Généralement non applicable.
‣ Un appareil respiratoire à pression positive avec apport d'air doit être utilisé pour les travaux en espaces clos si une fuite est suspectée ou si le confinement principal doit être ouvert (par exemple, pour un changement de cylindre).
‣ Un appareil avec apport d'air est nécessaire lorsqu'une libération de gaz du confinement principal est suspectée ou avérée.
Le choix de la classe et du type de respirateur dépendra du niveau du contaminant et de sa nature chimique. Les facteurs de protection (définis comme le rapport de la concentration du contaminant à l'intérieur et à l'extérieur du masque) peuvent également être importants.

Niveau dans la zone de respiration en ppm (vol.)	Facteur de protection maximum	Respirateur demi-masque	Respirateur complet
1000	10	AX-AUS	-
1000	50	-	AX-AUS
5000	50	Adduction d'air *	-
5000	100	-	AX-2
10000	100	-	Adduction d'air *

– Flux continu ** – Flux continu ou pression positive.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence/Couleur	Colorless liquid

État physique	liquide	**Densité relative (eau = 1)**	Pas Disponible
odeur	âcre, fort	**Coefficient de partage n-octanol / eau**	Pas Disponible
Seuil de perception des odeurs	Pas Disponible	**Température d'auto-inflammation (℃)**	Pas Disponible
pH (tel que fourni)	Pas Disponible	**Température de décomposition**	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (℃)	-50	**Viscosité (cSt)**	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (℃)	48	**Poids moléculaire (g/mol)**	Pas Disponible
Point d'éclair (℃)	2-4	**goût**	Pas Disponible
Taux d'évaporation	2.80	**Propriétés explosives**	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	**Propriétés oxydantes**	Pas Disponible

Continued...

Limite supérieure d'explosivité	12.8	**Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)**	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	9.7	**Composé volatil (% vol)**	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	**Groupe du gaz**	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	**pH en solution (1%)**	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	**Composés organiques volatils g/L**	96%
Chaleur de combustion (kJ/g)	Pas Disponible	**Distance d'allumage (cm)**	Pas Disponible
Hauteur de la flamme (cm)	Pas Disponible	**Durée de la flamme (s)**	Pas Disponible
Temps d'ignition équivalent en espace clos (s/m3)	Pas Disponible	**Densité de déflagration d'ignition en espace clos (g/m3)**	Pas Disponible
Caractéristiques des particules			

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir Section 7
Stabilité chimique	‣ Températures élevées. ‣ Présence d'une flamme nue. ‣ Le produit est considéré comme stable. ‣ Aucune polymérisation à risque ne se produira.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir Section 7
Conditions à éviter	Voir Section 7
Matières incompatibles	Voir Section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

a) Toxicité aiguë	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme acutement toxique.
b) Irritation / corrosion	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c) Lésions oculaires graves / irritation	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme endommageant ou irritant pour les yeux
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) Mutagénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) Cancérogénicité	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) Reproducteur	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) STOT – exposition unique	Il existe des preuves suffisantes pour classer ce matériau comme toxique pour des organes spécifiques après une seule exposition.
i) STOT - exposition répétée	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) Risque d'aspiration	En se basant sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhaler	L'inhalation d'aérosols (brumes ou fumées), générés par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive. Le produit n'est pas connu pour provoquer des irritations respiratoires (telles que classifiées par les directives CE basées sur des modèles animaux). Néanmoins, l'inhalation de fumées, vapeurs ou aérosols, particulièrement lors de périodes prolongées, peut entraîner des désagréments respiratoires et occasionnellement des détresses. L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence. Il existe des preuves solides suggérant que ce produit peut causer, s'il est inhalé une seule fois, des dommages graves et irréversibles aux organes. L'inhalation de gaz toxiques peut causer : ‣ Des effets sur le système nerveux central, incluant dépression, maux de tête, confusion, vertige, stupeur, tremblements et coma; ‣ Sur le système respiratoire : gonflement important des poumons, respiration courte et rapide, cornage, ainsi que d'autres symptômes et arrêts respiratoires; ‣ Sur le cœur : défaillance, battements cardiaques irréguliers et arrêts cardiaques; ‣ Sur le système gastro-intestinal : irritations, ulcères, nausées et vomissements (pouvant contenir du sang) ainsi que douleurs abdominales. **ATTENTION :** Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation du contenu peut être mortelle.
Ingestion	Pas normalement un risque dû à la forme physique du produit. Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux. Une dépression du système nerveux central peut inclure un malaise général, des symptômes d'étourdissement, des maux de tête, des nausées, des effets anesthésiques, des temps de réaction augmentés, un discours indistinct et peut se transformer en inconscience. Les empoisonnements graves peuvent engendrer des dépressions respiratoires et peuvent être fatals. Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.
Contact avec la peau	Il existe de solides preuves suggérant que ce produit a la capacité de provoquer, par un seul contact avec la peau, des dommages importants et irréversibles aux organes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Une vapeur en spray peut produire un désagrément. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devraient pas être exposées à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisé par des

Continued...

	rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.
Yeux	Pas considéré à risque en raison de la volatilité extrême du gaz. La vapeur, quand concentrée possède des effets irritants prononcés pour les yeux et ceci fournit certaines alertes sur les fortes concentrations de vapeur. Si une irritation des yeux survient, chercher à réduire l'exposition avec des mesures de contrôle disponibles ou évacuer la zone. Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation modérée peut être attendue avec des rougeurs ; une conjonctivite peut apparaître en cas d'expositions prolongées.
Chronique	Une exposition à long terme au produit n'est pas connue pour produire des effets négatifs chroniques sur la santé (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée. La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation. Sur la base d'expériences animales, le matériau peut avoir, selon au moins une des classes étudiées, des effets cancérogènes ou mutagènes ; selon les informations disponibles, il n'existe toutefois que des données insuffisantes pour établir une estimation fiable.

CSM-3	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Pas Disponible
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Dermique (lapin) DL50 : >5000 mg/kg[2]	Œil (Rongeur - lapin): 10mg - Modéré
	Inhalation (Rat) CL50 : 24100 ppm4h[1]	peau (Rongeur - lapin): 500mg/24H - Modéré
	Orale (rat) DL50 : 1235 mg/kg[2]	Peau : aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
		Yeux : effet nocif observé (irritant)[1]
ANHYDRIDE CARBONIQUE	**TOXICITÉ**	**IRRITATION**
	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende:	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrées de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	Le produit peut causer une irritation modérée des yeux menant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut provoquer des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.

Toxicité aiguë	✔	**Cancérogénicité**	✘
Irritation / corrosion	✘	**Reproducteur**	✘
Lésions oculaires graves / irritation	✔	**STOT – exposition unique**	✔
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✘	**STOT - exposition répétée**	✘
Mutagénicité	✘	**Risque d'aspiration**	✘

Légende: ✘ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Données écologiques

Toxicité

CSM-3	**PARAMÈTRE**	**Durée de l'essai (heures)**	**Espèce**	**Valeur**	**source**
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	**PARAMÈTRE**	**Durée de l'essai (heures)**	**Espèce**	**Valeur**	**source**
	EC50	48h	crustacés	220mg/l	2
	EC50(ECx)	48h	Les algues ou autres plantes aquatiques	36.36mg/l	4
	LC50	96h	Poisson	135mg/l	2
ANHYDRIDE CARBONIQUE	**PARAMÈTRE**	**Durée de l'essai (heures)**	**Espèce**	**Valeur**	**source**
	LC50	96h	Poisson	35mg/l	1

Légende:	Extrait de 1. Données de toxicité d'IUCLID 2. Substances enregistrées par l'ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 4. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 5. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 6. METI (Japon) - Données de bioconcentration

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.
Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.
Les substances contenant des carbones non saturés sont omniprésentes dans les environnements intérieurs. Elles proviennent de plusieurs sources (voir ci-dessous). La plupart sont réactives avec l'ozone de l'environnement et peuvent engendrer des produits stables qui sont supposés affecter la santé humaine de manière négative. Le potentiel de certaines surfaces présentes dans un espace clos pour une facilitation des réactions doit être étudié.

Sources de substances insaturées	Substances insaturées (émissions réactives)	Principaux produits stables engendrés par une réaction avec l'ozone.
Occupants (expirations, huiles de protection, produits de soins personnels)		Méthacroléine, cétone vinyle méthyle, dioxyde d'azote, acétone, 6 MHQ, acétone de géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-pélargonique, acide azélaïque, acide pélargonique.

Continued...

Bois tendres, bois de plancher incluant planches de cyprès, cèdre et sapin argenté, plantes d'intérieur	Isoprène, limonène, alpha-pinène, autres terpènes et sesquiterpènes.	Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acide pinyque, acide pinonique, acide formique, méthacroléine, cétone méthyle vinyle, SOA incluant les particules ultrafines.
Tapis et endos de tapis	4-Phényl-cyclohexène, 4-vinyle-cyclohexène, styrène, 2-éthyl-hexyle acrylique, acides et esters gras insaturés	Formaldéhyde, acétaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, nonanal, 2-nonénal
Lino et peintures/cires contenant de l'huile de lin	Acide linoléique, acide linolénique	Propanal, hexanal, nonanal, 2-hepténal, 2-nonénal, 2-décénal, 1-pentène-3-one, acide propionique, acide n-butyrique
Peinture au latex	Monomères résiduels	Formaldéhyde
Certains produits de nettoyage, cires, lustres, rafraîchisseurs d'air ambiant	Limonène, alpha-pinène, terpinolène, alpha-terpinéol, linalol, acétate de linalyle, et autres terpinoïdes, longifolène et autres sesquiterpènes.	Formaldéhyde, acétaldéhyde, glyco-aldéhyde, acide formique, acide acétique, peroxydes d'hydrogène et organiques, acétone, benzaldéhyde, 4-hydroxy-4-méthyle-5-hexèn-1-al, 5-éthényl-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules ultrafines.
Colle de caoutchouc naturel	Isoprène, terpènes	Formaldéhyde, méthacroléine, cétone méthyle vinyle
Toner pour photocopieur, papier imprimé, polymères styrènes	Styrène	Formaldéhyde, benzaldéhyde
Fumée de tabac	Styrène, acroléine, nicotine	Formaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, glyoxal, N-méthyl-formamide, nicotinaldéhyde, cotinine
Vêtements, tissus et literie salis	Squalène, stérols insaturés, acide oléique et autres acides gras insaturés	Acétone, 6 MHQ, acétone de géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, nonanal, décanal, acide 9-oxo-nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque.
Filtres à particules salis	Acides gras insaturés provenant de plantes, couches de feuilles mortes et autres débris végétaux ; suies, particules de diesel	Formaldéhyde, nonanal et autres aldéhydes, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque et autres oxo-acides ; composés avec groupes fonctionnels mélangés (=O, -OH et -COOH)
Conduits d'aération et doublure de conduits	Acides et esters gras insaturés, huiles insaturées, néoprène	Aldéhydes C5 à C10
« Saleté urbaine »	Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Hydrocarbures aromatiques polycycliques oxydés
Parfums, eaux de Cologne, huiles essentielles (par exemple lavande, eucalyptus, mélaleuca)	Limonène, alpha-pinène, linalol, acétate de linalyle, terpinen-4-ol, gamma-terpinène.	Formaldéhyde, acétone, 4-hydroxy-4-méthyle-5-hexèn-1-al, 5-éthényl-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules ultrafines.
Émissions domestiques en général	Limonène, alpha-pinène, styrène	Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acétone, acide pinyque, acide pinonique, acide formique, benzaldéhyde, les SOA incluant les particules ultrafines.

Abréviations : 4-AMC, 4-acétyle-1-méthyle-cyclohexène; 6MHQ, 6-méthyle-5-heptène-2-one, 4OPA, 4-oxopentanal, SOA, aérosols organiques secondaires
Référence : Charles J Weschler; Environmental Health Perspectives, Vol 114, octobre 2006
#90wgk
WGK : Classification en accord avec le German Water Resources Act.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance : eau/sol	Persistance : air
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	HAUT	HAUT
ANHYDRIDE CARBONIQUE	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	BAS (LogKOW = 2.09)
ANHYDRIDE CARBONIQUE	BAS (LogKOW = 0.83)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	BAS (Log KOC = 43.79)
ANHYDRIDE CARBONIQUE	HAUT (Log KOC = 1.498)

SECTION 13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage	Les lois concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent varier selon les pays, régions et/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans certains cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode courante – l'utilisateur doit examiner : • La réduction, • La réutilisation • Le recyclage • L'élimination (si tout le reste a échoué) Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de façon à le rendre impropre à l'utilisation prévue. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Il faut noter que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible. • **NE PAS** laisser l'eau de lavage ou provenant de l'équipement pénétrer dans les conduites d'eau. • Il peut être nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant élimination. • Dans tous les cas, l'évacuation dans les égouts peut être soumise à des lois et règlements, qui doivent être respectés. • En cas de doute, contacter l'autorité compétente. • Consulter l'Autorité provinciale de gestion des déchets pour l'élimination. • Décharger le contenu des contenants d'aérosol endommagés dans un site autorisé. • Laisser de petites quantités s'évaporer. • **NE PAS** incinérer ou percer les contenants d'aérosol. • Enfouir les résidus et les contenants d'aérosol vides dans un site autorisé.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

Continued...

	
Polluant marin	aucun

Transport par voie terrestre (TMD)

14.1. **Numéro ONU ou numéro d'identification**	1950
14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies**	Aérosols inflammables
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe: 2.1 Danger subsidiaire: Non applicable
14.4. **Groupe d'emballage**	Non applicable
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Non applicable
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Dispositions particulières: 80, 107 Limite pour explosifs et indice des quantités limitées: 1 L Indice ERAP: Non applicable

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. **Numéro ONU**	1950
14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies**	Aérosols inflammables
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe ICAO/IATA: 2.1 ICAO/IATA danger subsidiaire: Non applicable Code ERG: 10L
14.4. **Groupe d'emballage**	Non applicable
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Non applicable
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Dispositions particulières: A145 A167 A802 Instructions d'emballage pour fret uniquement: 203 Quantité maximale / colis pour fret uniquement: 150 kg Instructions d'emballage pour fret et aéronefs de passagers: 203 Quantité maximale passagers et fret / colis: 75 kg Quantité de colis limitée dans avion de passagers et de fret: Y203 Quantité limitée Quantité maximale Passager et Cargo / colis: 30 kg G

Transport maritime (Code IMDG / GGVSee)

14.1. **Numéro ONU**	1950
14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies**	Aérosols inflammables
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe IMDG: 2.1 IMDG danger subsidiaire: Non applicable
14.4. **Groupe d'emballage**	Non applicable
14.5 **Dangers pour l'environnement**	Non applicable
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	N° EMS: F-D, S-U Dispositions particulières: 63 190 277 327 344 381 959 Quantités limitées: 1000 ml

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au Recueil IBC

Non applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et au Code IMSBC de MARPOL

Nom du produit	Grouper
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	Non applicable
ANHYDRIDE CARBONIQUE	Non applicable

Continued...

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire
DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-)	Non applicable
ANHYDRIDE CARBONIQUE	Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada — Décisions de catégorisation pour toutes les substances de la LSD
Canada : Service d'index toxicologique – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) – SGH
Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

ANHYDRIDE CARBONIQUE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada — Décisions de catégorisation pour toutes les substances de la LSD
Canada : Service d'index toxicologique – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) – SGH
FEI Equine Prohibited Substances List - Controlled Medication
FEI Equine Prohibited Substances List (EPSL)
Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Informations réglementaires supplémentaires

Non applicable

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-); ANHYDRIDE CARBONIQUE)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
E.-U.A. - TSCA	Toutes les substances chimiques de ce produit ont été désignées comme « Actives » dans l'inventaire TSCA
Taïwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Émirats arabes unis – Liste de contrôle (Substances interdites/restreintes)	Non (DICHLORO-1,2 ÉTHYLÈNE (TRANS-); ANHYDRIDE CARBONIQUE)
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.

SECTION 16 Autres informations

Date de révision	07/22/2026
Date initiale	11/28/2025

autres informations

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.

Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, “VPG”), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG’s terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG’s knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer’s responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.